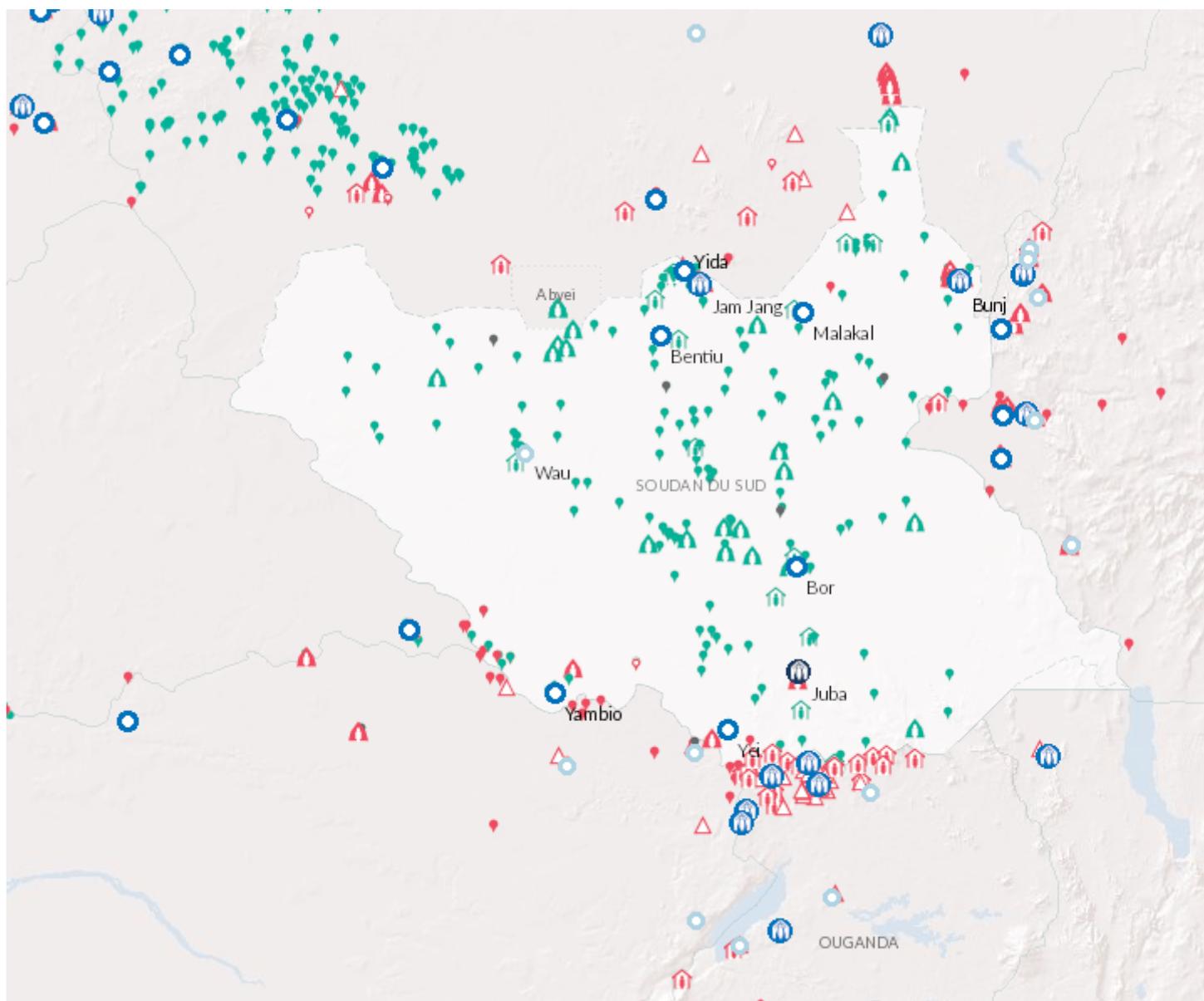


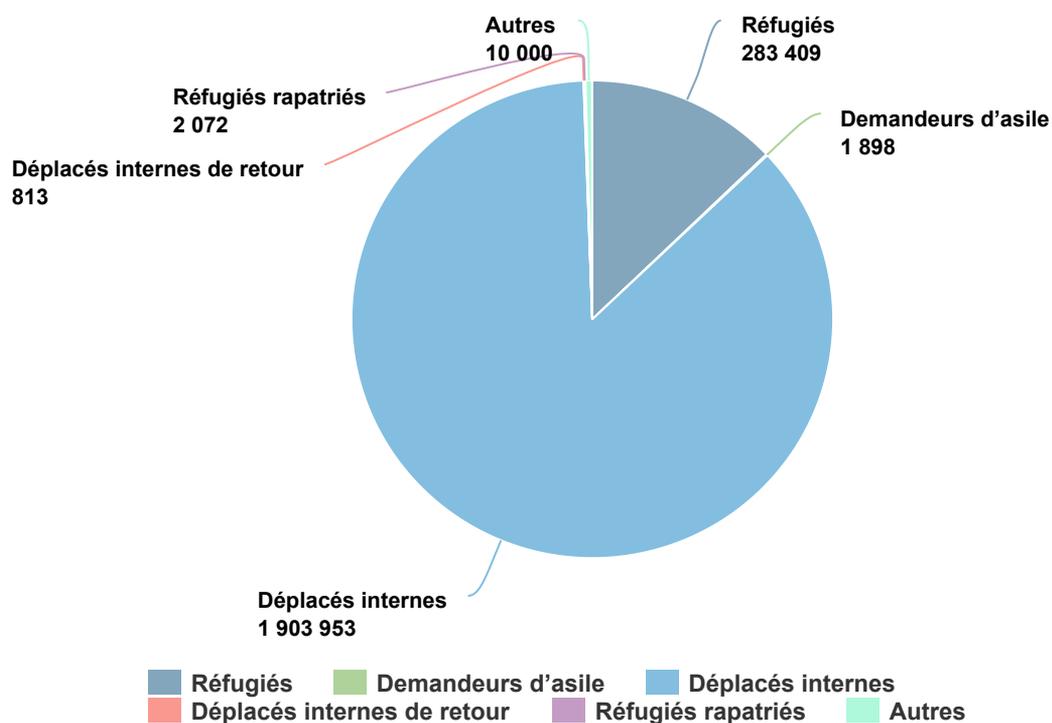
Opération: Soudan du Sud



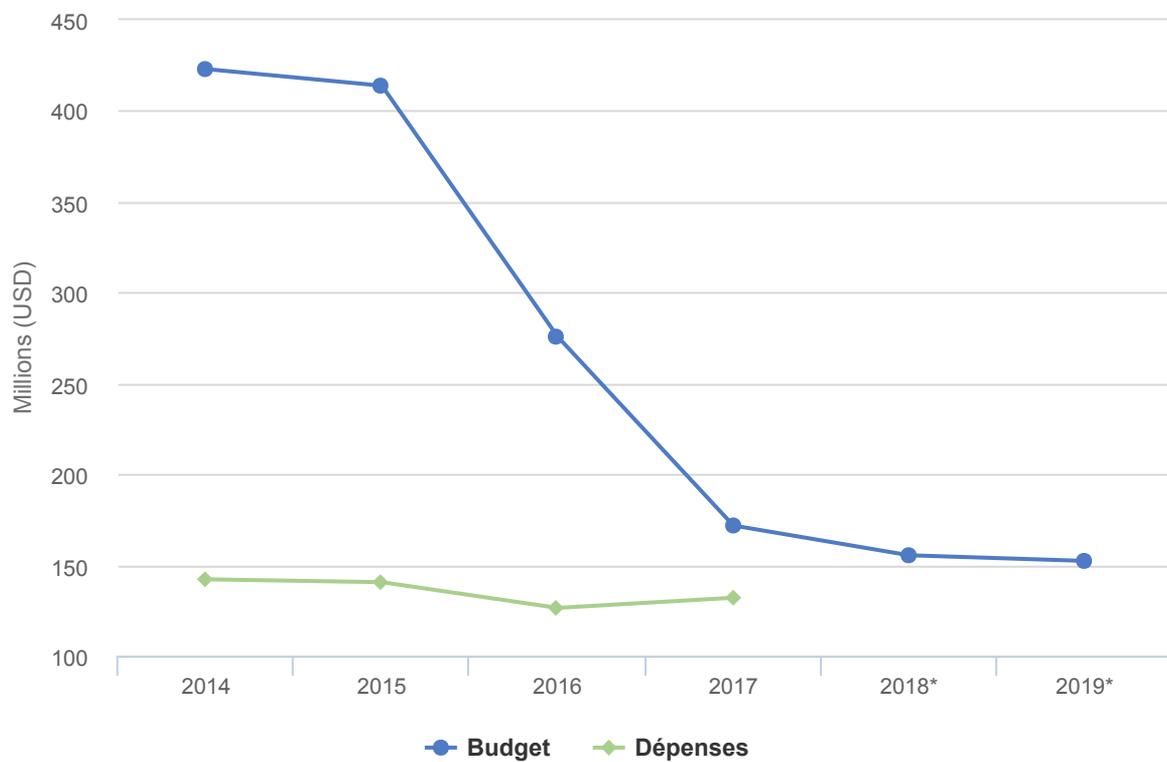
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 23% EN 2017

2017	2,202,145
2016	2,870,538
2015	2,054,441



Budgets et Dépenses - Soudan du Sud



Environnement opérationnel

D'ici la fin de 2018, il y aura plus de 300 000 réfugiés au Soudan du Sud, en tenant compte d'une augmentation annuelle de 20 000 personnes en raison de l'accroissement naturel de la population et de l'afflux anticipé de réfugiés soudanais vers les États de l'Unité et du Nil supérieur. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (« déplacés internes ») s'élève à plus de 1,8 million.

En 2019, l'environnement opérationnel au Soudan du Sud devrait rester complexe malgré la signature de l'Accord revitalisé pour le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS) en septembre 2018. La mise en œuvre du processus de paix doit encore être appliquée systématiquement et le Dialogue national lancé par le Président n'a pas convaincu toutes les parties de déployer de réels efforts pour rétablir la paix. Le succès de l'accord de paix déterminera une grande partie de la réponse et des opérations du HCR en 2019.

Dans un contexte d'affrontements, d'insécurité et de flambées de violence, les acteurs humanitaires continueront de faire face à des défis pour atteindre les personnes dans le besoin. L'accès limité, du fait du manque d'infrastructures et des conditions de sécurité, compliquera davantage la distribution de l'aide humanitaire dans de nombreuses régions du pays. Compte tenu de l'éloignement de certains sites au Soudan du Sud, des défis logistiques et sécuritaires entravent l'accès du HCR à certains sites sur le terrain.

Malgré ces défis, le Soudan du Sud maintient une politique de portes ouvertes pour les réfugiés et le HCR remplit son mandat de protection et distribue de l'aide aux personnes relevant de sa compétence. En 2019, le HCR continuera d'accorder une importance au renforcement des partenariats et à la coordination avec les acteurs concernés, notamment le gouvernement, les ONG et les partenaires des Nations Unies. Le HCR et ses partenaires s'efforceront de maintenir une synergie et la coordination nécessaire au sein des groupes sectoriels ainsi qu'avec l'équipe humanitaire de pays (HCT), conformément au modèle de coordination de l'action en faveur des réfugiés.

En 2019, le soutien aux communautés d'accueil restera l'une des priorités clés du HCR, et des initiatives de coexistence pacifique seront soutenues dans tous les sites d'installation de réfugiés.

Priorités clés

- Réponse en faveur des réfugiés: le HCR continuera de mettre l'accent sur les moyens de subsistance, les programmes en faveur des jeunes et l'éducation ; de prévenir et de répondre aux cas de violences sexuelles ou de genre et d'améliorer la protection de l'enfance ; de soutenir la protection, l'autosuffisance et les voies pour rechercher des solutions et de renforcer la cohésion sociale avec les communautés d'accueil. Un soutien continu sera fourni aux réfugiés nouvellement arrivés. La mise en œuvre d'activités essentielles en matière de protection se poursuivra pour assurer l'identification et la délivrance de documents aux réfugiés. Un soutien continu en matière de détermination individuelle du statut de réfugié sera également fourni au Comité d'éligibilité des réfugiés.
- Réponse en faveur des déplacés internes: le HCR continuera de rechercher des solutions pour les déplacés internes dans les sites de protection des civils (POC), en renforçant notamment ses efforts pour décongestionner les sites POC, assurer la protection des 89% de déplacés internes qui vivent en dehors des sites POC et soutenir les retours volontaires ou les transferts. Le HCR identifiera également et répondra aux besoins des déplacés internes les plus vulnérables, et s'efforcera de mener un dialogue transparent avec les communautés d'accueil concernant le partage des ressources, recherchera des solutions, assurera son rôle de leadership en matière de protection en s'engageant dans la coordination et fournira des informations et des analyses de qualité sur les mouvements de population. En outre, le HCR coopérera avec les autres acteurs humanitaires dans le cadre du groupe sectoriel chargé de la protection afin de trouver des solutions

durables pour les déplacés internes et fournira un soutien continu au gouvernement pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une législation nationale relative aux déplacés internes afin de renforcer la protection et les solutions en leur faveur.

- Réponse en matière d'apatridie : le HCR dispensera des formations aux membres du personnel de la Direction chargée de la nationalité, des passeports et de l'immigration (DNPI) afin de les aider à interpréter et à appliquer correctement les lois du Soudan du Sud relatives à la nationalité, et de les sensibiliser davantage aux conséquences possibles de l'apatridie.

Chiffres clés :

- 80% des foyers disposeront de latrines familiales
- 77% des enfants réfugiés en âge d'être scolarisés seront inscrits à l'école primaire
- 84 340 femmes réfugiées recevront des protections hygiéniques
- 75 800 familles de déplacés internes vulnérables bénéficieront d'articles de secours essentiels
- 52 630 personnes déplacées ayant des besoins spécifiques bénéficieront d'un soutien
- 16 600 déplacés internes bénéficieront d'un abri d'urgence
- < 0.2 taux de mortalité brut parmi les enfants réfugiés

Budget 2019 révisé - Soudan du Sud | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable					
Instruments internationaux et régionaux	0	221,823	0	0	221,823
Cadre juridique et politique	1,631,121	385,259	0	861,856	2,878,235
Aide juridique et recours judiciaires	1,275,055	0	0	1,084,128	2,359,182
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,105,259	0	0	0	1,105,259
Sous-total	4,011,434	607,082	0	1,945,983	6,564,499
Processus de protection et documents adéquats					
Identification des cas d'apatridie	0	344,241	0	0	344,241
Enregistrement et établissements des profils	1,912,624	0	0	771,668	2,684,292
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,163,423	0	0	0	1,163,423
Documents individuels	1,185,241	205,641	0	0	1,390,882
Sous-total	4,261,288	549,882	0	771,668	5,582,838
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
Protection contre la criminalité	2,078,719	0	0	0	2,078,719
	0	0	0	2,240,385	2,240,385
Prévention et interventions liées aux VSS	4,103,656	0	0	1,588,531	5,692,187
Protection des enfants	2,832,266	0	0	0	2,832,266
Sous-total	9,014,641	0	0	3,828,915	12,843,556
Besoins de base et services essentiels					
Santé	10,934,059	0	0	0	10,934,059

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	3,336,728	0	0	0	3,336,728
Nutrition	4,021,319	0	0	0	4,021,319
Sécurité alimentaire	1,238,517	0	0	0	1,238,517
Eau	4,725,439	0	0	0	4,725,439
Hygiène et assainissement	4,720,895	0	0	0	4,720,895
Abris et infrastructures	9,614,503	0	0	2,011,714	11,626,217
Énergie	1,154,056	0	0	0	1,154,056
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	4,441,784	0	0	3,112,081	7,553,865
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	6,191,365	0	0	1,848,052	8,039,417
Éducation	10,480,781	0	0	0	10,480,781
Sous-total	60,859,449	0	0	6,971,846	67,831,295
Autonomisation et autogestion communautaires					
Mobilisation communautaire	2,044,083	0	0	3,439,228	5,483,311
Coexistence avec les communautés locales	2,928,850	0	0	1,765,731	4,694,581
Ressources naturelles et environnement partagé	1,758,739	0	0	0	1,758,739
Autosuffisance et moyens d'existence	6,231,565	0	0	0	6,231,565
Sous-total	12,963,238	0	0	5,204,959	18,168,196
Solutions durables					
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	0	2,011,750	2,011,750
Retour volontaire	0	0	0	1,953,581	1,953,581
Réinstallation	823,159	0	0	0	823,159
Sous-total	823,159	0	0	3,965,331	4,788,489
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	0	0	0	1,630,647	1,630,647

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Gestion et coordination des camps	2,270,339	0	0	0	2,270,339
Relations avec les donateurs	823,359	0	0	0	823,359
Sous-total	3,093,697	0	0	1,630,647	4,724,344
Appui à la logistique et aux opérations					
Approvisionnement et logistique	11,212,191	0	0	4,914,257	16,126,448
Gestion des opérations, coordination et appui	13,513,741	0	0	2,039,936	15,553,677
Sous-total	24,725,933	0	0	6,954,193	31,680,125
Budget 2019 révisé	119,752,839	1,156,964	0	31,273,540	152,183,344
Augmentation / Diminution	-12,000,000	0	12,000,000	0	0
Budget 2019 courant	107,752,839	1,156,964	12,000,000	31,273,540	152,183,344